

Les inscrits à France Travail en Auvergne-Rhône-Alpes au 1^{er} trimestre 2025

En moyenne au 1^{er} trimestre 2025, en Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 720 830 (catégories A, B, C, D, E). Au 1^{er} trimestre 2025, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 2 343 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 72 808 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 1^{er} trimestre 2025, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 636 220. Parmi eux, 358 770 sont sans emploi (catégorie A) et 277 450 exercent une activité réduite (catégories B, C).

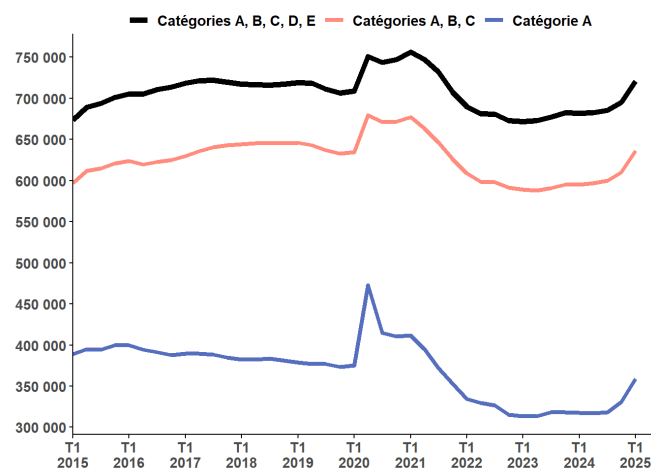
Au 1^{er} trimestre 2025, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) augmente de 3,7 % (+25 790) et croît de 5,7 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente de 4,3 % (+25 940) sur le trimestre et croît de 6,9 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A croît de 8,5 % (+28 180) ce trimestre et croît de 13,0 % sur un an.

En France (hors Mayotte), au 1^{er} trimestre 2025, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social augmente de 3,9 % (+243 400). Pour les catégories A, B, C il croît de 4,5 % (+246 400). En catégorie A, il augmente de 8,7 % (+273 100) ce trimestre.

Hors bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) et jeunes en Parcours contractuel d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (Pacea), en contrat d'engagement jeune (CEJ) ou en Accompagnement Intensif Jeunes (AIJ), le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A croît de 4,8 % ce trimestre et augmente de 8,8 % sur un an.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A

Région Auvergne-Rhône-Alpes
Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO)



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement loi plein emploi

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales et les personnes en situation de handicap suivies par Cap'Emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont mis à disposition pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail. Ces évolutions répondent aux recommandations du groupe de travail du [Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#).

Avertissement évolution des règles d'actualisation

Depuis le mois d'octobre 2024, les effectifs d'inscrits à France Travail en catégories A, B et C sont affectés par des changements dans les règles d'actualisation. Ces changements réhaussent les effectifs comptabilisés en catégorie A et réduisent les effectifs en catégories B et C, ainsi que les sorties des catégories A, B, C (voir avertissement p3).

Une [documentation méthodologique](#) est disponible sur le site de la Dares. Elle comprend un document présentant les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques sur les inscrits à France Travail.

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. La notion d'inscrits à France Travail diffère de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (cf encadré page 8).

Prochaine parution, le vendredi 25 juillet 2025 : Les inscrits à France Travail en Auvergne-Rhône-Alpes au 2^e trimestre 2025.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	1er trimestre 2024	4e trimestre 2024	1er trimestre 2025	un trimestre *	un an **
Région Auvergne-Rhône-Alpes					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	317 620	330 590	358 770	8,5	13,0
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	97 250	97 060	94 940	-2,2	-2,4
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	180 160	182 630	182 510	-0,1	1,3
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	595 030	610 280	636 220	4,3	6,9
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	37 450	35 280	35 980	2,0	-3,9
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	49 580	49 480	48 630	-1,7	-1,9
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	682 060	695 040	720 830	3,7	5,7
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)			2 343		
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)			72 808		
France (hors Mayotte) - En milliers					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	3 022,1	3 135,0	3 408,1	8,7	12,8
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	845,9	833,7	813,3	-2,4	-3,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	1 524,0	1 523,0	1 516,7	-0,4	-0,5
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	5 392,0	5 491,7	5 738,1	4,5	6,4
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	356,9	348,9	352,6	1,1	-1,2
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	403,6	410,7	404,0	-1,6	0,1
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	6 152,5	6 251,2	6 494,6	3,9	5,6
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)			26,6		
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)			809,3		

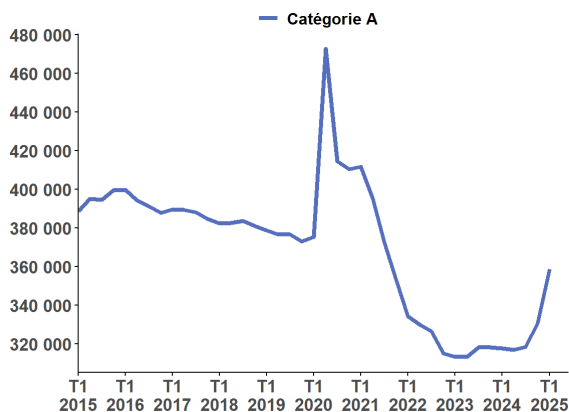
* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 2 | Inscrits en catégorie A

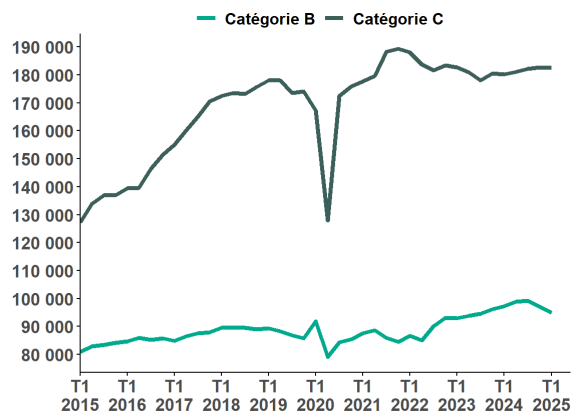
Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 3 | Inscrits en catégories B et C

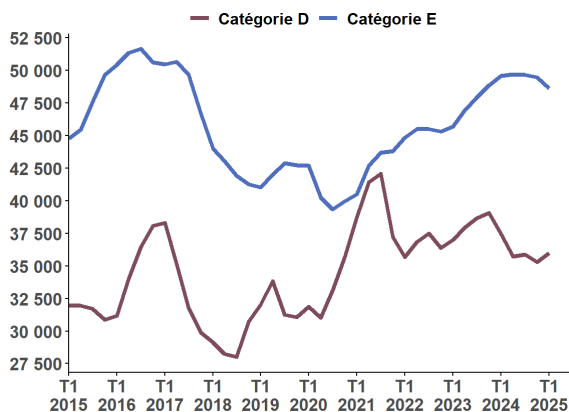
Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 4 | Inscrits en catégories D et E

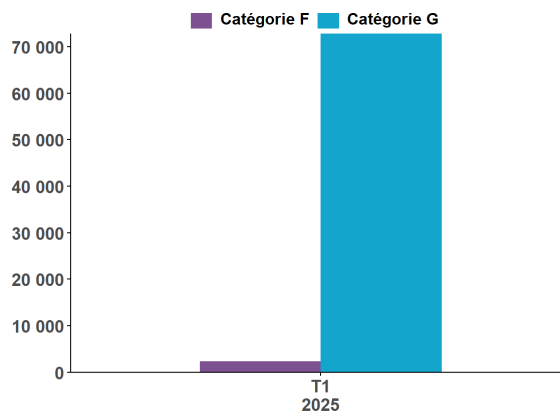
Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 5 | Inscrits en catégories F et G

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données brutes



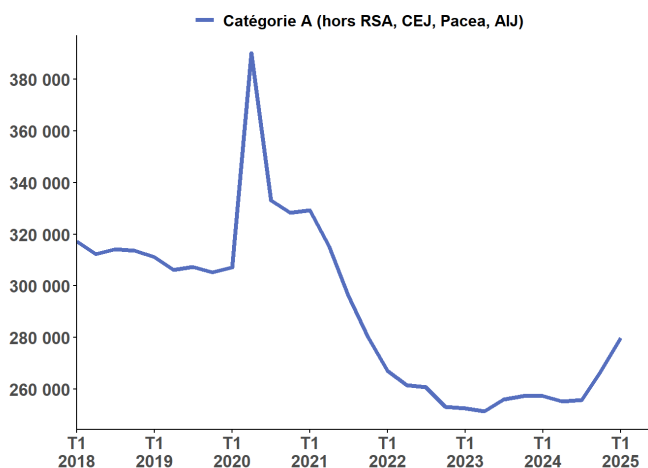
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Inscrits hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, PACEA, AIJ)

Pour faciliter la lecture des évolutions durant la période de transition suite à l'élargissement de l'inscription obligatoire à de nouveaux publics (en particulier aux demandeurs et bénéficiaires du RSA et aux jeunes en CEJ, AIJ ou en PACEA) sont présentées ici des séries complémentaires qui permettent d'apprécier l'évolution du nombre d'inscrits hors ruptures associées à ces

GRAPHIQUE 6 | Inscrits en catégorie A hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, PACEA et AIJ)

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO

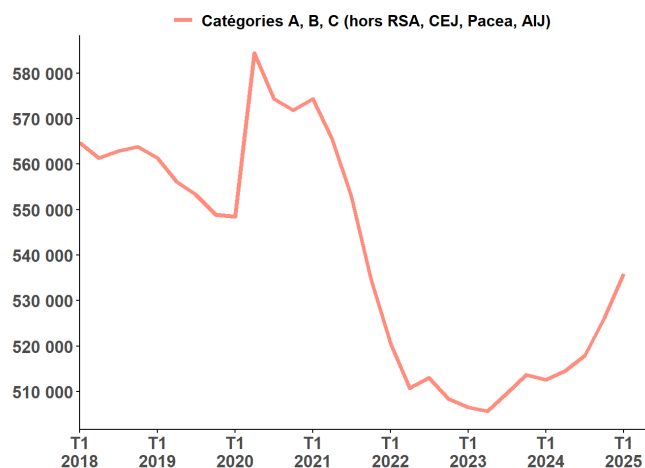


Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

nouveaux entrants. Ainsi, au 1^{er} trimestre 2025 en Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre moyen d'inscrits hors demandeurs et bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, PACEA, AIJ) croît de 4,8 % pour les inscrits en catégorie A (+8,8 % sur un an) et augmente de 1,9 % pour ceux en catégories A, B, C (+4,5 % sur un an). En France (hors Mayotte), le nombre de demandeurs d'emploi hors nouveaux publics (RSA, CEJ, PACEA, AIJ) croît de 5,4 % pour les inscrits en catégorie A (+9,7 % sur un an) et augmente de 2,3 % pour ceux en catégories A, B, C (+4,3 % sur un an).

GRAPHIQUE 7 | Inscrits en catégories A, B, C hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, PACEA et AIJ)

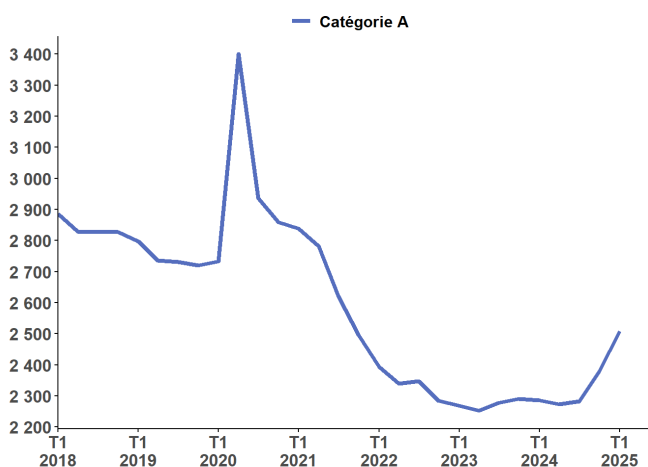
Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 8 | Inscrits en catégorie A hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, PACEA et AIJ)

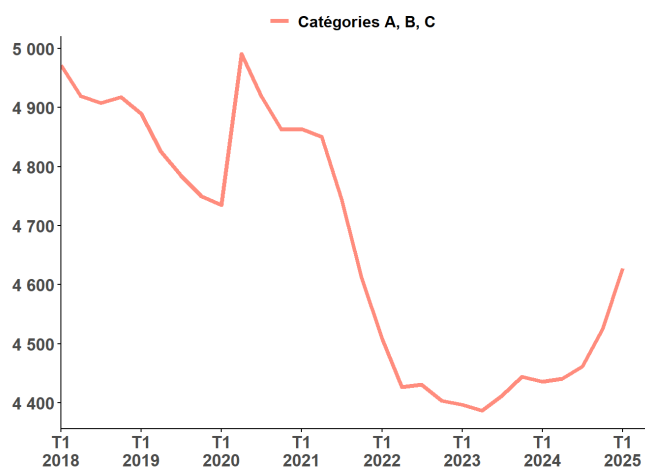
France (hors Mayotte), données CVS-CJO, en milliers



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 9 | Inscrits en catégories A, B, C hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, PACEA et AIJ)

France (hors Mayotte), données CVS-CJO, en milliers



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avvertissement sur l'évolution des règles d'actualisation

Depuis octobre 2024, les effectifs d'inscrits à France Travail (FT) en catégories A, B et C, et les séries complémentaires hors RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, PACEA, AIJ) sont affectés par deux changements dans les règles d'actualisation ([Consulter le chiffrage national](#)) :

- Une **évolution du formulaire d'actualisation déployé au mois de novembre 2024** s'applique aux événements déclarés à partir d'octobre 2024. Les personnes inscrites en cours de mois ne peuvent plus déclarer une activité exercée dans le mois si elle est antérieure à leur inscription. Cette évolution conduit à augmenter le nombre d'inscrits en catégorie A, en réduisant d'autant le nombre d'inscrits en catégories B et C, sans modifier le nombre total d'inscrits en catégorie ABC en octobre et novembre 2024.
- **Depuis janvier 2025**, tant qu'elles ne signent pas leur contrat d'engagement, les personnes qui s'inscrivent à FT et qui n'ont pas de droits à indemnisation n'ont pas à s'actualiser. Elles sont alors inscrites en catégorie A jusqu'à la signature de ce contrat. Cela a un impact à la hausse sur le nombre d'inscrits en catégorie A, à la baisse sur le nombre d'inscrits en catégories B et C (étant dispensés d'actualisation, ces nouveaux inscrits non indemnisables ne déclarent pas d'activité réduite) et à la baisse sur le nombre de sorties des listes. Cette évolution a donc un effet à la hausse sur le nombre d'inscrits en catégorie ABC.

Demandeurs d'emploi par département

Au 1^{er} trimestre 2025, en Auvergne-Rhône-Alpes, les évolutions du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C se situent entre +2,4 % en Ardèche et +5,6 % dans le Cantal. Sur un an, elles se situent entre +2,8 % en Ardèche et +10,1 % en Savoie.

Sur un trimestre les évolutions du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A se situent entre +5,2 % en Ardèche et +10,7 % dans le Rhône. Sur un an, elles se situent entre +6,1 % en Ardèche et +16,8 % dans le Rhône.

TABLEAU 2 | Inscrits en catégories A, B, C

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO (catégories ABC)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	1er trimestre 2024	4e trimestre 2024	1er trimestre 2025	un trimestre *	un an **
Auvergne-Rhône-Alpes	595 030	610 280	636 220	4,3	6,9
Ain	43 430	44 340	46 140	4,1	6,2
Allier	25 810	26 300	27 130	3,2	5,1
Ardèche	28 920	29 030	29 730	2,4	2,8
Cantal	6 910	7 180	7 580	5,6	9,7
Drôme	47 530	47 910	49 500	3,3	4,1
Isère	86 570	88 290	91 890	4,1	6,1
Loire	58 570	60 480	62 460	3,3	6,6
Haute-Loire	15 270	15 540	16 030	3,2	5,0
Puy-de-Dôme	48 050	49 100	51 080	4,0	6,3
Rhône	145 300	149 510	157 470	5,3	8,4
Savoie	29 530	30 860	32 520	5,4	10,1
Haute-Savoie	59 150	61 730	64 690	4,8	9,4
France (hors Mayotte) - En milliers	5 392,0	5 491,7	5 738,1	4,5	6,4

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

TABLEAU 3 | Inscrits en catégorie A

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO (catégorie A)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	1er trimestre 2024	4e trimestre 2024	1er trimestre 2025	un trimestre *	un an **
Auvergne-Rhône-Alpes	317 620	330 590	358 770	8,5	13,0
Ain	22 860	23 820	25 600	7,5	12,0
Allier	13 900	14 490	15 420	6,4	10,9
Ardèche	14 700	14 830	15 600	5,2	6,1
Cantal	3 290	3 470	3 830	10,4	16,4
Drôme	24 420	24 590	26 300	7,0	7,7
Isère	46 970	48 440	52 630	8,6	12,1
Loire	31 280	32 900	35 000	6,4	11,9
Haute-Loire	7 140	7 330	7 850	7,1	9,9
Puy-de-Dôme	24 480	25 220	27 410	8,7	12,0
Rhône	80 030	84 440	93 490	10,7	16,8
Savoie	15 200	16 000	17 650	10,3	16,1
Haute-Savoie	33 360	35 060	38 000	8,4	13,9
France (hors Mayotte) - En milliers	3 022,1	3 135,0	3 408,1	8,7	12,8

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C et A

Au 1^{er} trimestre 2025, en Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre moyen de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente de 19,8 % pour les moins de 25 ans (+27,0 % sur un an), croît de 2,3 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (+4,5 % sur un an) et croît de 1,2 % pour ceux âgés de 50 ans et plus (+3,1 % sur un an).

TABLEAU 4 | Inscrits en catégories A, B, C et A par âge

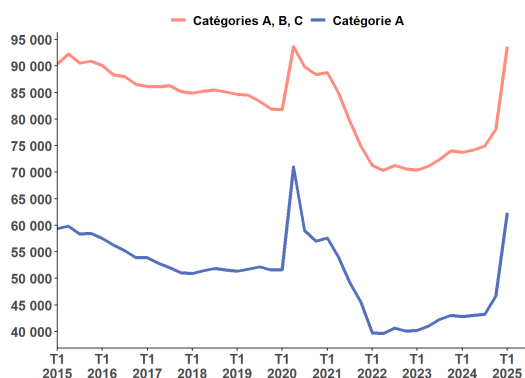
Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	1er trimestre 2024	4e trimestre 2024	1er trimestre 2025	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	595 030	610 280	636 220	4,3	6,9
Moins de 25 ans	73 730	78 160	93 630	19,8	27,0
Entre 25 et 49 ans	363 520	371 450	379 930	2,3	4,5
50 ans et plus	157 790	160 670	162 660	1,2	3,1
Ensemble de la catégorie A	317 620	330 590	358 770	8,5	13,0
Moins de 25 ans	42 860	46 680	62 360	33,6	45,5
Entre 25 et 49 ans	188 500	195 570	205 900	5,3	9,2
50 ans et plus	86 260	88 350	90 510	2,4	4,9

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 10 | Inscrits de moins de 25 ans en catégories A, B, C et A

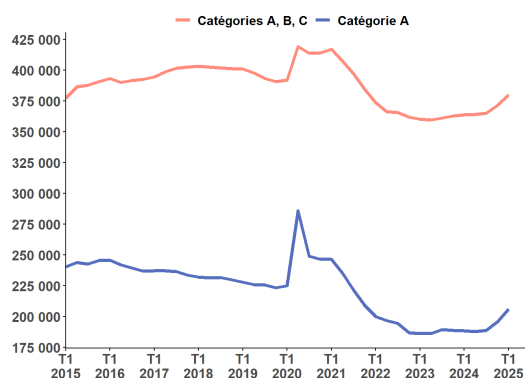
Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 11 | Inscrits de 25 à 49 ans en catégories A, B, C et A

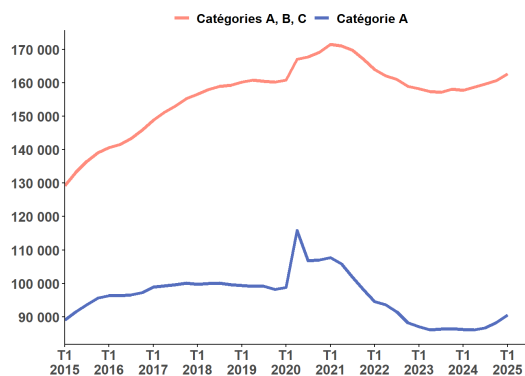
Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 12 | Inscrits de 50 ans et plus en catégories A, B, C et A

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

Au 1^{er} trimestre 2025, le nombre moyen de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C depuis un an ou plus croît de 1,4 % (+3,7 % sur un an), tandis que celui des inscrits depuis moins d'un an croît de 6,3 % (+9,3 % sur un an).

La part des demandeurs d'emploi en catégorie A, B, C inscrits depuis un an ou plus diminue de 1,1 pt (-1,3 pt sur un an) et s'établit à 41,3 % au 1^{er} trimestre 2025. En France (hors Mayotte), les demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus représentent 42,2 % des inscrits en catégorie A, B, C.

TABLEAU 5 | Ancienneté ⁽¹⁾ en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	1er trimestre 2024	4e trimestre 2024	1er trimestre 2025	un trimestre *	un an **
<i>Région Auvergne-Rhône-Alpes</i>					
Moins de 1 an	341 560	351 140	373 330	6,3	9,3
Moins de 3 mois	136 540	137 410	155 050	12,8	13,6
De 3 mois à moins de 6 mois	90 710	93 510	94 660	1,2	4,4
De 6 mois à moins de 12 mois	114 300	120 220	123 620	2,8	8,2
Un an ou plus	253 470	259 140	262 890	1,4	3,7
De 1 an à moins de 2 ans	115 630	119 860	121 210	1,1	4,8
De 2 ans à moins de 3 ans	48 840	52 450	54 630	4,2	11,9
3 ans ou plus	89 010	86 830	87 040	0,2	-2,2
Demandeurs d'emploi en catégories A,B,C	595 030	610 280	636 220	4,3	6,9
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis 1 an ou plus	42,6 %	42,5 %	41,3 %	-1,1 pt	-1,3 pt
<i>France (hors Mayotte) - En milliers</i>					
Un an ou plus	2 371,4	2 393,9	2 420,5	1,1	2,1
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis 1 an ou plus	44,0 %	43,6 %	42,2 %	-1,4 pt	-1,8 pt

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

⁽¹⁾ L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où le demandeur d'emploi a été inscrit de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

En Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre moyen d'entrées en catégories A, B, C au 1^{er} trimestre 2025 augmente de 10,6 % par rapport au trimestre précédent (+5,9 % sur un an). Les entrées pour fin de contrat (-400), fin de mission d'intérim (-170), licenciement économique (-40), première entrée sur le marché du travail (-450), retour d'inactivité (-620) et motif indéterminé (-380) sont en baisse. Les entrées pour démission (+30), rupture conventionnelle (+230), autre licenciement (+130), réinscription rapide (+170) et autres motifs (+7 980) sont en hausse.

TABLEAU 6 | Entrées en catégories A, B, C par motif

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO

	Nombre moyen d'entrées au 1er trimestre 2025	Évolution sur un trimestre * (en %)	Évolution sur un an ** (en %)
Fin de contrat	12 640	-3,1	-4,7
Fin de mission d'intérim	3 790	-4,3	-12,5
Démission	3 460	0,9	-8,0
Rupture conventionnelle	5 170	4,7	0,0
Licenciement économique	1 320	-2,9	9,1
Autre licenciement	4 140	3,2	0,0
Première entrée sur le marché du travail ⁽¹⁾	2 290	-16,4	-17,6
Retour d'inactivité ⁽²⁾	9 040	-6,4	-16,3
Réinscription rapide ⁽³⁾	9 110	1,9	-8,9
Autres motifs ⁽⁴⁾	12 540	175,0	204,4
Motif indéterminé	4 290	-8,1	-3,2
Ensemble des entrées en catégories A,B,C	67 790	10,6	5,9
France (hors Mayotte) - En milliers	596,5	8,7	6,4

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

(1) Inscription à France Travail d'une personne qui se présente pour la première fois sur le marché du travail, notamment lorsqu'elle vient d'achever ses études ou lorsqu'elle était auparavant inactive.

(2) Recherche d'un emploi après une période d'inactivité, fin de maladie ou de maternité, fin de formation.

(3) Réinscription après une sortie de courte durée (suite à un défaut d'actualisation, une radiation administrative, une période d'inactivité...).

(4) Fin d'activité non salariée, retour en France, recherche d'un autre emploi. Inclut depuis janvier 2025 les motifs d'entrée des publics "loi pour le plein emploi" (demande de RSA, parcours contractualisé en mission locale, Cap'Emploi)

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

TABLEAU 7 | Sorties de catégories A, B, C par motif

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO

	Nombre moyen de sorties au 1er trimestre 2025	Évolution sur un trimestre * (en %)	Évolution sur un an ** (en %)
Reprise d'emploi déclarée ⁽¹⁾	10 380	-0,9	-13,8
Entrée en stage ou en formation	5 380	1,1	5,3
Arrêt de recherche (maternité, maladie, retraite)	5 800	-0,3	-1,4
Cessation d'inscription pour défaut d'actualisation ⁽²⁾	27 330	1,1	-4,3
Radiation administrative	4 490	-5,3	-31,1
Autres cas ⁽³⁾	7 150	31,7	30,7
Ensemble des sorties de catégories A, B, C	60 530	2,9	-4,8
France (hors Mayotte) - En milliers	531,3	1,9	-6,2

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

(1) Uniquement celles connues par France Travail. Une mesure plus complète des sorties pour reprise d'emploi

est donnée par l'enquête Sortants.

(2) À partir de janvier 2025, les défauts d'actualisation regroupent les défauts d'actualisation des publics "loi pour le plein emploi" et les cessations d'inscription historiques pour défaut d'actualisation

(3) Déménagement, titre de séjour non valide, absence du lieu de résidence supérieure à 35 jours, etc.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

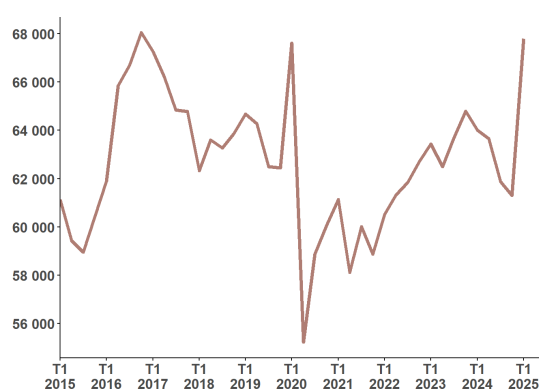
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Sur la même période, le nombre moyen de sorties des catégories A, B, C augmente de 2,9 % (-4,8 % sur un an). Les sorties pour reprise d'emploi déclarée (-90), arrêt de recherche (-20) et radiation administrative (-250) sont en baisse. Les sorties pour entrée en stage ou en formation (+60), cessation d'inscription pour défaut d'actualisation (+290) et autres cas (+1 720) sont en hausse.

En France (hors Mayotte), le nombre moyen d'entrées en catégories A, B, C augmente de 8,7 % entre le 4^e trimestre 2024 et le 1^{er} trimestre 2025 (+6,4 % sur un an) et le nombre de sorties des catégories A, B, C croît de 1,9 % (-6,2 % sur un an).

GRAPHIQUE 13 | Entrées en catégories A, B, C tous motifs

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO



GRAPHIQUE 14 | Sorties de catégories A, B, C tous motifs

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO



ENCADRÉ • Source et Méthode

Source : La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné. Depuis 2018, la publication commune Dares-France Travail est trimestrielle et présente la moyenne du nombre d'inscrits sur le trimestre passé, ainsi que les flux d'entrées et de sorties. Cette refonte de la publication vise à mettre l'accent sur les évolutions tendanciennes de ces statistiques plutôt que sur leurs variations au mois le mois, qui sont très volatiles et parfois difficiles à interpréter. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1er janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en PArcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Éléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles. Elles correspondent à la somme des effectifs ou des flux pour les trois mois du trimestre considéré, divisée par trois.

Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage.

Lorsque l'on souhaite interpréter les variations trimestrielles des séries d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser ce qui relève de mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables. Pour cette raison, les séries brutes sont corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO) à l'aide de méthodes statistiques, afin de permettre une lecture ne tenant pas compte de ces effets. Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent résulter soit de la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, soit de chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels figurent aussi des incidents et changements de procédure dont certains ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Catégories statistiques d'inscrits à France Travail, chômeurs au sens du BIT

Depuis 2009, la Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du [rapport](#) du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- une catégorie F, qui réunit les personnes les plus éloignées de l'emploi qui sont orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- une catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories ne sont présentées qu'en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. L'inscription à France Travail en catégorie A et le chômage au sens du BIT sont deux réalités proches, mais qui ne se recouvrent pas (plus de précisions sur le [site internet de la Dares](#)).

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#). L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).